

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de
Transport Collectif de la MRC de Montmagny
Mardi 1^{er} mai 2018, à 17h, à la MRC de Montmagny,
6, Saint-Jean-Baptiste Est, 3^e étage, Montmagny salle #302**

Présences :

Mesdames :

Diane Bernier
Alfreda Caouette T.
Céline Lachance
Denise Laprise
Christine Marceau
France Marois
Marianne Pelchat
Annie Martin
Hélène Blais
Sylvie Boulet

Messieurs :

Donald Gilbert
Steeve Blais
Daniel Racine
Jean-François Roy
Lucien Lavoie

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée générale annuelle

Selon nos règlements généraux, les membres présents font quorum.

2. Nomination d'un président(e) d'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR : Donald Gilbert
APPUYÉ DE : Jean-François Roy

QUE Denise Laprise agisse comme président (e) d'assemblée.

ADOPTÉ

3. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Racine
APPUYÉ DE : Céline Lachance

QUE Christine Marceau agisse comme secrétaire d'assemblée.

ADOPTÉ

4. Lecture de l'avis de convocation

Denise Laprise procède à la lecture de l'avis de convocation.

5. Mot de la présidente

Mme Laprise fait la lecture de la lettre de la présidente.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après la lecture de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Racine
APPUYÉ DE : Sylvie Boulet

D'accepter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉ

7. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 5 avril 2017

Christine Marceau fait la lecture du procès-verbal de la dernière AGA.

IL EST PROPOSÉ PAR : Céline Lachance
APPUYÉ DE : Jean-François Roy

D'adopter le procès-verbal tel que présenté.

ADOPTÉ

8. Présentation du rapport annuel

- a) Résumé du rapport d'activité au 31 décembre 2017 : Christine Marceau, directrice générale, et Denise Laprise, présidente, font un résumé du travail fait en 2017.

Marianne Pelchat, représentante du député Norbert Morin, mentionne que le montant de la subvention du volet collectif de 2017 restant à recevoir sera bientôt versé.

Lucien Lavoie, maire de Sainte-Apolline, demande pourquoi il y a une petite baisse sur le nombre de déplacements au volet collectif dans la municipalité de Sainte-Apolline. Christine Marceau, directrice générale, lui mentionne que seulement une personne régulière peut changer les statistiques. Exemple ; si une personne prend le transport aller-retour 3 jours par semaine (6 déplacements/semaine) une année et que cette même personne annule tous ses transports au cours de l'année suivante. Cela en résulte une baisse des déplacements (les statistiques).

- b) Présentation des prévisions budgétaires 2018 : Christine Marceau présente les prévisions budgétaires pour l'année 2018 tout en spécifiant que ce budget est sujet à être revalider dès que les programmes d'aide financière du Ministère des Transports seront dévoilés pour l'année 2018.
- c) Présentation des priorités 2018 : Denise Laprise présente les priorités pour l'année en cours.
- d) Adoption du rapport annuel :

IL EST PROPOSÉ PAR : Céline Lachance
APPUYÉ DE : Donald Gilbert

D'adopter le rapport annuel de 2017 ainsi que les priorités de 2018 tels que présentés.

ADOPTÉ

9. Présentation et adoption des états financiers audités au 31 décembre 2017

Annie Martin, auditrice de chez Mallette, présente les états financiers audités au 31 décembre 2017 approuvés auparavant par le conseil d'administration du 5 avril 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Racine
APPUYÉ DE : Donald Gilbert

D'adopter les états financiers tels que présentés.

ADOPTÉ

10. Nomination d'un auditeur pour l'année 2018

Il y a une résolution des administrateurs du 5 avril 2018 qui recommande l'auditeur-comptable avec la firme Mallette.

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-François Roy
APPUYÉ DE : Sylvie Boulet

De nommer Mallette comme auditeur-comptable pour l'année financière de 2018.

ADOPTÉ

11. Révision des règlements généraux (amendement si nécessaire)

Amendement aux règlements généraux

Considérant qu'au point 46. AMENDEMENT AUX RÈGLEMENTS des règlements généraux du Transport collectif de la MRC de Montmagny, les administrateurs souhaitent ajouter un point dans la SECTION 4 CONSEIL D'ADMINISTRATION ;

Que cet ajout soit :

Participation à distance : Si tous les administrateurs y consentent, ils peuvent participer à une assemblée du conseil d'administration à l'aide de moyens permettant à tous les participants de communiquer entre eux, notamment par téléphone, courrier électronique, téléconférence, conférence téléphonique, par télécopieur ou via internet (clavardage). Ils sont alors réputés avoir assisté à l'assemblée.

Que cet amendement soit effectif dès maintenant et demeurera en vigueur jusqu'à la prochaine assemblée générale des membres. Si l'amendement n'est pas approuvé par l'assemblée générale, il cessera, dès ce jour, d'être en vigueur.

Adopté par le conseil d'administration le 13e jour de septembre 2017 par la résolution numéro 13092017-05.

IL EST PROPOSÉ PAR : Donald Gilbert
APPUYÉ DE : Céline Lachance

De ratifier l'amendement des règlements généraux au 1^{er} mai 2018.

ADOPTÉ

12. Période de questions

Aucune question n'est posée.

13. Élections des administrateurs

Les postes en élections mais rééligibles sont :

- *Jean-François Roy, représentant Service public
- *Céline Lachance, représentante des usagers
- *France Marois, représentante des organismes communautaires
- *Daniel Racine, sans élection, nommé par la MRC de Montmagny
- *Poste vacant, représentant de Services publics

A) Nomination du président d'élections

Daniel Racine propose Denise Laprise comme présidente
Adopté

B) Nomination du secrétaire d'élections

Daniel Racine propose Christine Marceau comme secrétaire.
Adopté

C) Nomination des scrutateurs

Nul besoin de scrutateurs.

D) Rapport des mises en candidature

- ❖ Il est proposé par Sylvie Boulet de nommer France Marois pour représenter les organismes communautaires.
- ❖ Il est proposé par Daniel Racine de nommer Jean-François Roy pour représenter les Services publics.
- ❖ Il est proposé par Daniel Racine de nommer Céline Lachance pour représenter les usagers. Mme. Lachance refuse.
- ❖ Il est proposé par Donald Gilbert de nommer Hélène Blais pour représenter les usagers.
- ❖ Daniel Racine est nommé par la MRC de Montmagny (sans élection)

Daniel Racine propose la fermeture des mises en candidatures appuyé de Donald Gilbert.

E) Élections des administrateurs

Les candidats acceptent un nouveau mandat de deux ans.
Félicitations aux nouveaux élus !

14. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée générale annuelle est proposée à 18h20 par Jean-François Roy et appuyé de Daniel Racine.
Un léger goûter est offert à tous.